

DÉLIBÉRATION 18-300

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOÏZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **COOPERATION METROPOLITAINE** : Résonance au Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le rayonnement des grands événements culturels fait partie des actions phares du Pôle Métropolitain.

Dans le cadre de la coopération métropolitaine, les agglomérations ont souhaité favoriser l'émergence sur l'ensemble du territoire métropolitain de résonances aux grandes manifestations que sont les Biennales de la Danse, du Cirque, d'Art Contemporain, du Design, Jazz à Vienne et depuis 2016 le Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais.

La démarche de résonances permet d'offrir une offre culturelle nouvelle, de mettre en réseau les acteurs et de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire métropolitain.

Le Conseil Communautaire de ViennAgglo, dans sa délibération du 27 juin 2011, a validé le principe d'un soutien aux projets de résonances sur le Pays Viennois et précisé le cadre de ce soutien.

Depuis 2011, différents projets ont pu être lancés sur le Pays Viennois avec l'appui financier de la Communauté d'Agglomération.

Pour la seconde année consécutive, un événement sera également proposé par la MJC de Vienne en résonance au Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais.

Organisé chaque année en novembre, le Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais est le grand événement métropolitain de l'agglomération de Villefranche. Cette manifestation met en lumière la jeune création musicale et les nouveaux talents.

Impliquée dans le réseau des acteurs de musiques actuelles qui se constitue à l'échelle du Pôle Métropolitain, la MJC de Vienne a construit une soirée spéciale en résonance au Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais 2018.

Deux groupes régionaux émergents - Damoiseau et Lingus – se produiront vendredi 9 novembre 2018 Salle du Quai à Vienne.

Au regard de l'intérêt de cette action pour la coopération culturelle métropolitaine, il est proposé au Conseil communautaire de valider le soutien à cet événement à hauteur de 2.425 € sur un budget total proposé à 4.850 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 27 juin 2011 définissant le cadre de financement des résonances,

VU le budget 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le soutien au projet proposé par la MJC de Vienne en résonance au Festival des Nouvelles Voix en Beaujolais 2018.

Une subvention de 2.425 € est attribuée et sera imputée au compte 65737, antenne 5140, politiques territoriales

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS